

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 42-394-1929 Indemnités

n° 42-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

### TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité forfaitaire de transport allouée au chef du service de santé est portée de 1.500 à 1.800 francs par an, pour compter du 1er septembre 1929.